

MAIRIE ST FRAIMBAULT DE PRIERES
53300 ST FRAIMBAULT DE PRIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE : ST FRAIMBAULT DE PRIERES – SEANCE DU 7 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : **13.**

Nombre de membres présents : **7**

Membres qui ont pris part à la délibération : **10**

Pour	10
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation :
1^{er} Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, à 20 heures, le **sept-mars**, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Monsieur MOUTEL Thierry, Maire.

Présents :

Mrs MOUTEL Thierry, LELIEVRE Eric, EVEILLARD Philippe, PERRIER André,
Mmes DALIBARD Lucie, PARADIS Jennifer, JANVIER Maggy.

Absents excusés : Mmes GARNIEL Ophélie, FIRMESE Mélanie, ZANDRONIS Pascale, M. BLAS Jean-Michel, M. QUÉGUINEUR Anthony, M. GERNOT Joël.

Mme Garniel a donné pouvoir à M. Lelièvre.
M. Blas a donné pouvoir à Mme Paradis.
M. Quéguineur a donné pouvoir à M. Perrier.

Secrétaire de séance : M. Lelièvre Eric.

2024-12 / OBJET : SUBVENTIONS COMMUNALES 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

- Vote les subventions suivantes pour l'année 2024 :

COOPERATIVE SCOLAIRE (Dotation/élève : 74 élèves *23.50 €)	1 739.00 €
AJSF FOOTBALL	1 000.00 €
AJSF FOOTBALL Section Jeunes	650.00 €
FOOT LOISIRS VETERANS	100.00 €
AJSF TENNIS LOISIRS	800.00 €
COMITE DES FETES	1 000.00 €
COMITE JUMELAGE	1 000.00 €
APEL ECOLE PUBLIQUE	520.00 €
ANIMATION JEUNESSE FRAMBALDEENNE	600.00 €
ACTIVITES CREATIVES SCRAPBOOKING	200.00 €
ACTIVITES CREATIVES ART FLORAL	200.00 €
ZIGOUIGOU ET COMPAGNIE	100.00 €
RETRAITE SPORTIVE	800.00 €
ADMR	2 600.00 €
TOTAL	11 309.00 €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an mentionnés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
E. LELIEVRE




Le Maire
T. MOUTEL

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 053-215302167-20240307-202413-DE

S2LO

MAIRIE ST FRAIMBAULT DE PRIERES
53300 ST FRAIMBAULT DE PRIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE : ST FRAIMBAULT DE PRIERES – SEANCE DU 7 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : 13.

Nombre de membres présents : 7

Membres qui ont pris part à la délibération : 10

Pour	10
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation :
1^{er} Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, à 20 heures, le sept-mars, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Monsieur MOUTEL Thierry, Maire.

Présents :

Mrs MOUTEL Thierry, LELIEVRE Eric, EVEILLARD Philippe, PERRIER André,
Mmes DALIBARD Lucie, PARADIS Jennifer, JANVIER Maggy.

Absents excusés : Mmes GARNIEL Ophélie, FIRMESE Mélanie, ZANDRONIS Pascale, M. BLAS Jean-Michel, M. QUÉGUINEUR Anthony, M. GERNOT Joël.

Mme Garniel a donné pouvoir à M. Lelièvre.
M. Blas a donné pouvoir à Mme Paradis.
M. Quéguineur a donné pouvoir à M. Perrier.

Secrétaire de séance : M. Lelièvre Eric.

2024-13/ OBJET : CIMETIERE COMMUNAL : TARIFS ANNEE 2024 APPLICABLES AU 01/03/2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote les tarifs applicables à compter du 1^{er} mars 2024 qui se présentent ainsi :

CONCESSION	
Concession 15 ans	59.00 €
Concession 30 ans	113.00 €
Concession 50 ans	167.00 €

COLOMBARIUM	
Case	683.00 €
Concession 15 ans	211.00 €
Concession 30 ans	406.00 €

CAVURNE	
Cavurne (dépôt 4 urnes)	347 €
Concession 15 ans	59 €
Concession 30 ans	113 €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an mentionnés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
E. LELIEVRE



Le Maire
T. MOUTEL

**MAIRIE ST FRAIMBAULT DE PRIER
53300 ST FRAIMBAULT DE PRIER**

Envoyé en préfecture le 08/03/2024
Reçu en préfecture le 08/03/2024
Publié le
ID : 053-215302167-20240307-202414-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE : ST FRAIMBAULT DE PRIERES – SEANCE DU 7 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : **13.**

Nombre de membres présents : **7**

Membres qui ont pris part à la délibération : **9**

Pour	9
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation :
1^{er} Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, à 20 heures, le **sept-mars**, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Monsieur MOUTEL Thierry, Maire.

Présents :

Mrs MOUTEL Thierry, LELIEVRE Eric, EVEILLARD Philippe, PERRIER André,
Mmes DALIBARD Lucie, PARADIS Jennifer, JANVIER Maggy.

Absents excusés : Mmes GARNIEL Ophélie, FIRMESSE Mélanie, ZANDRONIS Pascale, M. BLAS Jean-Michel, M. QUÉGUINEUR Anthony, M. GERNOT Joël.

Mme Garniel a donné pouvoir à M. Lelièvre.
M. Blas a donné pouvoir à Mme Paradis.
M. Quéguineur a donné pouvoir à M. Perrier.

Secrétaire de séance : M. Lelièvre Eric.

2024-14 / OBJET : SERVICE D'EAU : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023.

Monsieur Le Maire propose de passer au vote du compte administratif 2023 et cède la présidence à M. EVEILLARD Philippe, adjoint aux finances. **Monsieur Le Maire quitte la séance pendant le vote.**
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré arrête les résultats tels que définis ci-dessous :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE EAU 2023						
Résultats reportés		913.09 €		48 766.24 €	- €	49 679.33 €
Opérations de l'exercice	16 459.35 €	39 255.39 €	55 868.95 €	41 038.35 €	72 328.30 €	80 293.74 €
TOTAUX	16 459.35 €	40 168.48 €	55 868.95 €	89 804.59 €	72 328.30 €	129 973.07 €
Résultats de clôture	- €	23 709.13 €	- €	33 935.64 €	-	57 644.77 €
Restes à réaliser	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAUX CUMULES	- €	23 709.13 €	- €	33 935.64 €	- €	57 644.77 €
RESULTATS DEFINITIFS		23 709.13 €	- €	33 935.64 €	- €	57 644.77 €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an mentionnés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
E. LELIEVRE


 Le Maire
MOUTEL

**MAIRIE ST FRAIMBAULT DE PRIER
53300 ST FRAIMBAULT DE PRIER**

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 053-215302167-20240307-202415-DE

S'LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE : ST FRAIMBAULT DE PRIERES – SEANCE DU 7 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : **13.**

Nombre de membres présents : **7**

Membres qui ont pris part à la délibération : **9**

Pour	9
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation :
1^{er} Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, à 20 heures, le **sept-mars**, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Monsieur MOUTEL Thierry, Maire.

Présents :

Mrs MOUTEL Thierry, LELIEVRE Eric, EVEILLARD Philippe, PERRIER André,
Mmes DALIBARD Lucie, PARADIS Jennifer, JANVIER Maggy.

Absents excusés : Mmes GARNIEL Ophélie, FIRMESE Mélanie, ZANDRONIS Pascale, M. BLAS Jean-Michel, M. QUÉGUINEUR Anthony, M. GERNOT Joël.

Mme Garniel a donné pouvoir à M. Lelièvre.
M. Blas a donné pouvoir à Mme Paradis.
M. Quéguineur a donné pouvoir à M. Perrier.

Secrétaire de séance : M. Lelièvre Eric.

2024-15 / OBJET : SERVICE D'ASSAINISSEMENT : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023.

Monsieur Le Maire propose de passer au vote du compte administratif 2023 et cède la présidence à M. EVEILLARD Philippe, adjoint aux finances. **Monsieur Le Maire quitte la séance pendant le vote.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré arrête les résultats tels que définis ci-dessous :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE ASSAINISSEMENT 2023						
Résultats reportés		4 278.45 €	- €	18 741.85 €	- €	23 020.30 €
Opérations de l'exercice	50 909.34 €	48 430.62 €	12 495.37 €	27 160.64 €	63 404.71 €	75 591.26 €
TOTAUX	50 909.34 €	52 709.07 €	12 495.37 €	45 902.49 €	63 404.71 €	98 611.56 €
Résultats de clôture	- €	1 799.73 €	- €	33 407.12 €	- €	35 206.85 €
Restes à réaliser	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAUX CUMULES	- €	1 799.73 €	- €	33 407.12 €	- €	35 206.85 €
RESULTATS DEFINITIFS		1 799.73 €	- €	33 407.12 €	- €	35 206.85 €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an mentionnés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
E. LELIEVRE



Le Maire
T. MOUTEL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE : ST FRAIMBAULT DE PRIERES – SEANCE DU 7 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : 13.

Nombre de membres présents : 7

Membres qui ont pris part à la délibération : 9

Pour	9
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation :
1^{er} Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, à 20 heures, le sept-mars, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Monsieur MOUTEL Thierry, Maire.

Présents :

Mrs MOUTEL Thierry, LELIEVRE Eric, EVEILLARD Philippe, PERRIER André,
Mmes DALIBARD Lucie, PARADIS Jennifer, JANVIER Maggy.

Absents excusés : Mmes GARNIEL Ophélie, FIRMESSE Mélanie, ZANDRONIS Pascale, M. BLAS Jean-Michel, M. QUÉGUINEUR Anthony, M. GERNOT Joël.

Mme Garniel a donné pouvoir à M. Lelièvre.
M. Blas a donné pouvoir à Mme Paradis.
M. Quéguineur a donné pouvoir à M. Perrier.

Secrétaire de séance : M. Lelièvre Eric.

2024-16 / OBJET : RESIDENCE DES PRES FLEURIS : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023.

Monsieur Le Maire propose de passer au vote du compte administratif 2023 et cède la présidence à M. EVEILLARD Philippe, adjoint aux finances. **Monsieur Le Maire quitte la séance pendant le vote.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré arrête les résultats tels que définis ci-dessous :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
COMPTE ADMINISTRATIF PRES FLEURIS 2023						
Résultats reportés	- €	- €	43 604.90 €	- €	43 604.90 €	- €
Opérations de l'exercice	- €	- €	- €	43 604.90 €	- €	43 604.90 €
TOTAUX	- €	- €	43 604.90 €	43 604.90 €	43 604.90 €	43 604.90 €
Résultats de clôture	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Restes à réaliser	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAUX CUMULES	- €	- €	- €	- €	- €	- €
RESULTATS DEFINITIFS		- €	- €	- €	- €	- €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an mentionnés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
E. LELIEVRE




MAIRIE ST FRAIMBAULT DE PRIER
53300 ST FRAIMBAULT DE PRIER

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 053-215302167-20240307-202417-DE

S'LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE : ST FRAIMBAULT DE PRIERES – SEANCE DU 7 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : 13.

Nombre de membres présents : 7

Membres qui ont pris part à la délibération : 9

Pour	9
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation :
1^{er} Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, à 20 heures, le sept-mars, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Monsieur MOUTEL Thierry, Maire.

Présents :

Mrs MOUTEL Thierry, LELIEVRE Eric, EVEILLARD Philippe, PERRIER André,
Mmes DALIBARD Lucie, PARADIS Jennifer, JANVIER Maggy.

Absents excusés : Mmes GARNIEL Ophélie, FIRMESE Mélanie, ZANDRONIS Pascale, M. BLAS Jean-Michel, M. QUÉGUINEUR Anthony, M. GERNOT Joël.

Mme Garniel a donné pouvoir à M. Lelièvre.
M. Blas a donné pouvoir à Mme Paradis.
M. Quéguineur a donné pouvoir à M. Perrier.

Secrétaire de séance : M. Lelièvre Eric.

2024-17 / OBJET : LOTISSEMENT LE VERGER : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023.

Monsieur Le Maire propose de passer au vote du compte administratif 2023 et cède la présidence à M. EVEILLARD Philippe, adjoint aux finances. **Monsieur Le Maire quitte la séance pendant le vote.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré arrête les résultats tels que définis ci-dessous :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
COMPTE ADMINISTRATIF LOTISSEMENT LE VERGER 2023						
Résultats reportés	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Opérations de l'exercice	232 032.06 €	232 032.06 €	232 032.06 €	232 032.06 €	464 064.12 €	464 064.12 €
TOTAUX	232 032.06 €	232 032.06 €	232 032.06 €	232 032.06 €	464 064.12 €	464 064.12 €
Résultats de clôture	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Restes à réaliser	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAUX CUMULES	- €	- €	- €	- €	- €	- €
RESULTATS DEFINITIFS		- €	- €	- €	- €	- €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an mentionnés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
E. LELIEVRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE : ST FRAIMBAULT DE PRIERES – SEANCE DU 7 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : 13.

Nombre de membres présents : 7

Membres qui ont pris part à la délibération : 10

Pour	10
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation :
1^{er} Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, à 20 heures, le sept-mars, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Monsieur MOUTEL Thierry, Maire.

Présents :

Mrs MOUTEL Thierry, LELIEVRE Eric, EVEILLARD Philippe, PERRIER André,
Mmes DALIBARD Lucie, PARADIS Jennifer, JANVIER Maggy.

Absents excusés : Mmes GARNIEL Ophélie, FIRMESSE Mélanie, ZANDRONIS Pascale, M. BLAS Jean-Michel, M. QUÉGUINEUR Anthony, M. GERNOT Joël.

Mme Garniel a donné pouvoir à M. Lelièvre.

M. Blas a donné pouvoir à Mme Paradis.

M. Quéguineur a donné pouvoir à M. Perrier.

Secrétaire de séance : M. Lelièvre Eric.

2024-18 / OBJET : SERVICE EAU : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Suite à la présentation du Budget Primitif par M. EVEILLARD Philippe, adjoint aux finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité le budget primitif 2024 du service d'eau se présentant ainsi :

B.P. 2024	INVESTISSEMENT (Vote chapitre avec opération)	FONCTIONNEMENT (Vote par chapitre)
DEPENSES	88 203.03 €	59 584.07 €
RECETTES	88 203.03 €	59 584.07 €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an mentionnés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
E. LELIEVRE

Le Maire
T. MOUTEL



Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 053-215302167-20240307-202419-DE

S'LO

MAIRIE ST FRAIMBAULT DE PRIERES
53300 ST FRAIMBAULT DE PRIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE : ST FRAIMBAULT DE PRIERES – SEANCE DU 7 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : **13.**

Nombre de membres présents : **7**

Membres qui ont pris part à la délibération : **10**

Pour	10
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation :
1^{er} Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, à 20 heures, le **sept-mars**, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Monsieur MOUTEL Thierry, Maire.

Présents :

Mrs MOUTEL Thierry, LELIEVRE Eric, EVEILLARD Philippe, PERRIER André,
Mmes DALIBARD Lucie, PARADIS Jennifer, JANVIER Maggy.

Absents excusés : Mmes GARNIEL Ophélie, FIRMESSSE Mélanie, ZANDRONIS Pascale, M. BLAS Jean-Michel, M. QUÉGUINEUR Anthony, M. GERNOT Joël.

Mme Garniel a donné pouvoir à M. Lelièvre.

M. Blas a donné pouvoir à Mme Paradis.

M. Quéguineur a donné pouvoir à M. Perrier.

Secrétaire de séance : M. Lelièvre Eric.

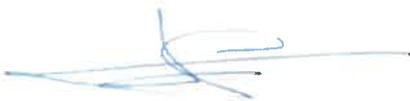
2024-19 / OBJET : SERVICE ASSAINISSEMENT : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

Suite à la présentation du Budget Primitif par M. EVEILLARD Philippe, adjoint aux finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité le budget primitif 2024 du service d'assainissement se présentant ainsi :

B.P. 2024	INVESTISSEMENT (Vote chapitre avec opération)	FONCTIONNEMENT (Vote par chapitre)
DEPENSES	57 497.05 €	50 339.73 €
RECETTES	57 497.05 €	50 339.73 €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an mentionnés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
E. LELIEVRE



Le Maire
T. MOUTEL



MAIRIE ST FRAIMBAULT DE PRIERES
53300 ST FRAIMBAULT DE PRIERES

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 053-215302167-20240307-202420-DE

S'LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE : ST FRAIMBAULT DE PRIERES – SEANCE DU 7 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : 13.

Nombre de membres présents : 7

Membres qui ont pris part à la délibération : 10

Pour	10
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation :
1^{er} Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, à 20 heures, le sept-mars, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Monsieur MOUTEL Thierry, Maire.

Présents :

Mrs MOUTEL Thierry, LELIEVRE Eric, EVEILLARD Philippe, PERRIER André,
Mmes DALIBARD Lucie, PARADIS Jennifer, JANVIER Maggy.

Absents excusés : Mmes GARNIEL Ophélie, FIRMESE Mélanie, ZANDRONIS Pascale, M. BLAS Jean-Michel, M. QUÉGUINEUR Anthony, M. GERNOT Joël.

Mme Garniel a donné pouvoir à M. Lelièvre.

M. Blas a donné pouvoir à Mme Paradis.

M. Quéguineur a donné pouvoir à M. Perrier.

Secrétaire de séance : M. Lelièvre Eric.

2024-20 / OBJET : RESIDENCE DES PRES FLEURIS : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024.

Suite à la présentation du Budget Primitif par M. EVEILLARD Philippe, adjoint aux finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité le budget primitif 2024 de la Résidence des Prés fleuris se présentant ainsi :

B.P. 2024	INVESTISSEMENT (Vote formel sur les chapitres « opération d'équipement»)	FONCTIONNEMENT (Vote par chapitre)
DEPENSES	1 993.67 €	20 005.00 €
RECETTES	1 993.67 €	20 005.00 €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an mentionnés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
E. LELIEVRE



Le Maire
T. MOUTEL



MAIRIE ST FRAIMBAULT DE PRIERES
53300 ST FRAIMBAULT DE PRIERES

Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 053-215302167-20240307-202421-DE

S'LO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE : ST FRAIMBAULT DE PRIERES – SEANCE DU 7 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : 13.

Nombre de membres présents : 7

Membres qui ont pris part à la délibération : 10

Pour	10
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation :
1^{er} Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, à 20 heures, le sept-mars, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Monsieur MOUTEL Thierry, Maire.

Présents :

Mrs MOUTEL Thierry, LELIEVRE Eric, EVEILLARD Philippe, PERRIER André,
Mmes DALIBARD Lucie, PARADIS Jennifer, JANVIER Maggy.

Absents excusés : Mmes GARNIEL Ophélie, FIRMESSE Mélanie, ZANDRONIS Pascale, M. BLAS Jean-Michel, M. QUÉGUINEUR Anthony, M. GERNOT Joël.

Mme Garniel a donné pouvoir à M. Lelièvre.
M. Blas a donné pouvoir à Mme Paradis.
M. Quéguineur a donné pouvoir à M. Perrier.

Secrétaire de séance : M. Lelièvre Eric.

2024-21 / OBJET : LOTISSEMENT « LE VERGER » : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024.

Suite à la présentation du Budget Primitif par M. EVEILLARD Philippe, adjoint aux finances, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré adopte à l'unanimité le budget primitif 2024 du lotissement « Le Verger » se présentant ainsi :

B.P. 2024	INVESTISSEMENT (Vote formel sur les chapitres « opération d'équipement))	FONCTIONNEMENT (Vote par chapitre)
DEPENSES	284 032.06 €	284 037.06 €
RECETTES	284 032.06 €	284 037.06 €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an mentionnés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
E. LELIEVRE



Le Maire
T. MOUTEL



Envoyé en préfecture le 08/03/2024

Reçu en préfecture le 08/03/2024

Publié le

ID : 053-215302167-20240307-202422-DE

S2LO

MAIRIE ST FRAIMBAULT DE PRIERES
53300 ST FRAIMBAULT DE PRIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE : ST FRAIMBAULT DE PRIERES – SEANCE DU 7 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : **13.**

Nombre de membres présents : **7**

Membres qui ont pris part à la délibération : **10**

Pour	10
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation :
1^{er} Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, à 20 heures, le **sept-mars**, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Monsieur MOUTEL Thierry, Maire.

Présents :

Mrs MOUTEL Thierry, LELIEVRE Eric, EVEILLARD Philippe, PERRIER André,
Mmes DALIBARD Lucie, PARADIS Jennifer, JANVIER Maggy.

Absents excusés : Mmes GARNIEL Ophélie, FIRMESSE Mélanie, ZANDRONIS Pascale, M. BLAS Jean-Michel, M. QUÉGUINEUR Anthony, M. GERNOT Joël.

Mme Garniel a donné pouvoir à M. Lelièvre.
M. Blas a donné pouvoir à Mme Paradis.
M. Quéguineur a donné pouvoir à M. Perrier.
Secrétaire de séance : M. Lelièvre Eric.

2024-22 / OBJET : : AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

1° / VOTE et ARRÊTE les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

SECTIONS	Résultat à la clôture de 2022	Part affectée à l'investissement	Résultat Exercice courant	Résultat de clôture 2023
SERVICE EAU				
Investissement	48 766.24 €		- 14 830.60 €	33 935.64 €
Fonctionnement	9 913.09 €	9 000.00 €	22 796.04 €	23 709.13 €
TOTAL	58 679.33 €	9 000.00 €	7 965.44 €	57 644.77 €

SECTIONS	Résultat à la clôture de 2022	Part affectée à l'investissement	Résultat Exercice courant	Résultat de clôture 2023
SERVICE ASSAINISSEMENT				
Investissement	18 741.85 €		14 665.27 €	33 407.12 €
Fonctionnement	4 278.45 €	- €	- 2 478.72 €	1 799.73 €
TOTAL	23 020.30 €	- €	12 186.55 €	35 206.85 €

SECTIONS	Résultat à la clôture de 2022	Part affectée à l'investissement	Résultat Exercice courant	Résultat de clôture 2023
RESIDENCE PRES FLEURIS				
Investissement	- 43 604.90 €		43 604.90 €	- €
Fonctionnement	- €	- €	- €	- €
TOTAL	- 43 604.90 €	- €	43 604.90 €	- €

SECTIONS	Résultat à la clôture de 2022	Part affectée à l'investissement	Résultat Exercice courant	Résultat de clôture 2023
LOTISSEMENT LE VERGER				
Investissement	- €		- €	- €
Fonctionnement	- €	- €	- €	- €
TOTAL	- €	- €	- €	- €

2° / DÉCIDE l'affectation des résultats au B.P. 2024 ainsi qu'il suit :

SERVICE EAU			
Excédent Investissement	33 935.64 €	Report Excédent INV. R001	33 935.64 €
Excédent Fonctionnement	23 709.13 €	Report Excédent FONCT. R 002	23 709.13 €
		Financement charges INV. R 1068	0.00 €

SERVICE ASSAINISSEMENT			
Excédent Investissement	33 407.12 €	Report Déficit INV. D 001	33 407.12 €
Excédent Fonctionnement	1 799.73 €	Report Excédent FONCT. R 002	1 799.73 €
		Financement charges INV. R 1068	0.00 €

RESIDENCE PRES FLEURIS			
Investissement	0.00 €	Report Déficit INV D 001	0.00 €
Fonctionnement	0.00 €	Report Déficit FONCT. D 001	0.00 €
		Financement charges INV. R 1068	0.00 €

LOTISSEMENT LE VERGER			
Investissement	0.00 €	Report Déficit INV D 001	0.00 €
Fonctionnement	0.00 €	Report Déficit FONCT. D 001	0.00 €
		Financement charges INV. R 1068	0.00 €

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an mentionnés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
E. LELIEVRE

Le Maire
T. MOUTEL




Envoyé en préfecture le 08/03/2024 Reçu en préfecture le 08/03/2024 Publié le ID : 053-215302167-20240307-202422-DE
--

S²LO

MAIRIE ST FRAIMBAULT DE PRIERES
53300 ST FRAIMBAULT DE PRIERES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE : ST FRAIMBAULT DE PRIERES – SEANCE DU 7 MARS 2024

Nombre de membres en exercice : **13.**

Nombre de membres présents : **7**

Membres qui ont pris part à la délibération : **10**

Pour	10
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation :
1^{er} Mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, à 20 heures, le **sept-mars**, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence Monsieur MOUTEL Thierry, Maire.

Présents :

Mrs MOUTEL Thierry, LELIEVRE Eric, EVEILLARD Philippe, PERRIER André,
Mmes DALIBARD Lucie, PARADIS Jennifer, JANVIER Maggy.

Absents excusés : Mmes GARNIEL Ophélie, FIRMESE Mélanie, ZANDRONIS Pascale, M. BLAS Jean-Michel, M. QUÉGUINEUR Anthony, M. GERNOT Joël.

Mme Garniel a donné pouvoir à M. Lelièvre.
M. Blas a donné pouvoir à Mme Paradis.
M. Quéguineur a donné pouvoir à M. Perrier.

Secrétaire de séance : M. Lelièvre Eric.

2024-23 / OBJET : BUDGETS ANNEXES (SERVICE EAU, SERVICE ASSAINISSEMENT, LOTISSEMENT « PRES FLEURIS », LOTISSEMENT « LE VERGER » : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2023 DU RECEVEUR MUNICIPAL.

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice **2023** et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états actifs, les états du passif, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice **2023**, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans des exercices **2023**, celui de tous les titres de recettes et celui de tous les paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1er janvier 2023** au **31 décembre 2023** y compris celle à la journée complémentaire,

2° Statuant sur les exécutions des budgets annexes de l'exercice **2023** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité DÉCLARE que les comptes de gestions des budgets annexes (eau, assainissement, résidence prés fleuris, lotissement le verger) dressés pour l'exercice **2023** par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an mentionnés ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
E. LELIEVRE




Le Maire
T. MOUTEL